

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/09/2022

Référence
39_2022

L'an 2022 et le 8 Septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de DENEUX François, Maire

Objet de la délibération
Installation de panneaux photovoltaïques Ecole Sormonne

**Présents** : M. DENEUX François, Maire, Mmes : LINGAT Nicole, MAURICE Valérie, MM : JENNEPIN Patrick, LEHEUTRE Bruno, PIART Steve, RABIN Patrice, VANZELLA Yoann

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	11

**Excusé(s) ayant donné procuration** : Mme DONGE Christine à M. JENNEPIN Patrick, MM : ANTOINE Jérôme à M. DENEUX François, CANARD Stéphane à M. RABIN Patrice

**Absent(s)** : MM : GAVAZZI Romain, LEBLANC Eric, SONZOGNI Jean-Luc

Date de la convocation
22/08/2022

**A été nommé(e) secrétaire** : M. JENNEPIN Patrick

Date d'affichage
22/08/2022

**Objet de la délibération** : **Installation de panneaux photovoltaïques à l'Ecole de Sormonne**

Vote
<b>MAJORITE</b> Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Suite à l'étude de l'Association Energies Renouvelables Citoyennes de Vallées et Plateau d'Ardenne sur l'implantation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école maternelle (Dossier transmis à chaque conseiller).

Le Maire propose à l'ensemble du Conseil Municipal l'autorisation d'engager les démarches nécessaires auprès du cabinet d'Etude ENERCOOP NORD EST et à l'entreprise ECOSOLAR afin d'obtenir le coût réel de la dépense et la faisabilité du projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à entamer les démarches.

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Le : 08/09/2022

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Et

Publication ou notification du :  
31/08/2022

Pour copie conforme :  
En mairie, le 08/09/2022  
Le Maire  
François DENEUX

